Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023 0047_ Publié le Nomenclature 3.15²L6

ID: 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0047-DE



CONSEIL MUNICIPAL



SEANCE DU 27 MARS 2023



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL01_2023_0047

Acquisition d'un fonds de commerce dans la copropriété les Créneaux de Chaville, sise 14 à 24 rue de la Fontaine Henri IV

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-huit heures dix-sept minutes, le Conseil municipal de Chaville, légalement convoqué le vingt et un mars deux mille vingt-trois à se réunir, s'est assemblé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GUILLET, Maire.

Présents au début de la séance :

M. GUILLET, M. LIEVRE, Mme TILLY, M. ERNEST, Mme CHEVRIER, M. BES, Mme MESADIEU, M. BISSON, Mme CHAYÉ- MAUVARIN, M. PANISSAL, Mme LE VAVASSEUR, Mme FOURNIER, M. TRUELLE, Mme RE, Mme SAVARY, M. CHENU, M. MAUVARIN, Mme DORISON, M. FEGHALI, M. GIRONDOT Mme PRADET, Mme LALLEMENT, M. ANTONIO, Mme NICODEME-SARADJIAN, Mme SCHWEITZER, Mme COUTEAUX, Mme FRESCO, M. BARBIER, M. TURINI.

Absents ayant donné procuration :

M. TARDIEU a donné procuration à M. Ernest
M. DUBARRY DE LA SALLE, a donné procuration à M. MAUVARIN
Mme ACKERMANN a donné procuration à M. BARBIER
M. DENUIT a donné procuration à Mme COUTEAUX

Arrivés en cours de séance :

M. BESANÇON, arrivé à 18h25, après le vote du procès-verbal du Conseil municipal du 13 février 2023, avant le vote de la délibération DEL01_2023_0018 Mme COSTE, arrivée à 18h33, après le vote de la délibération DEL01_2023_0018

Parties en cours de séance :

Mme CHAYÉ- MAUVARIN à 21h41, avant le vote de la délibération n°DEL01_2023_0038, revenue à 21h43 avant le vote de la délibération n°DEL01_2023_0039 Mme DORISON à 21h41, avant le vote de la délibération n°DEL01_2023_0038, revenue à 21h43 avant le vote de la délibération n°DEL01_2023_0039

Désignation du secrétaire de séance :

Mme FOURNIER, désignée à l'unanimité par l'assemblée communale, a procédé à l'appel nominal

Publication le: 03 avril 2023

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le Nomenclature 3.1526

ID: 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0047-DE

Objet : Acquisition d'un fonds de commerce dans la copropriété les Créneaux de Chaville, sise 14 à 24 rue de la Fontaine Henri IV

La Ville est propriétaire de plusieurs locaux au sein de la copropriété des Créneaux. Depuis quelques années, certains d'entre eux ont été affectés à la création d'une Ressourcerie qui anime désormais cet espace et à redonner vie à des locaux fermés. Un dynamisme nouveau a vu le jour et répond aux besoins d'une économie sociale et solidaire.

L'ouverture de la Petite Boutique par l'association ESPACES a permis en 2022 de recevoir 105 706 tonnes de dons dont 40% ont pu être valorisés en boutique.

La P'tite Boutique adhère au réseau REFER, Réseau francilien du réemploi ainsi qu'au réseau EMMAUS. L'augmentation du chiffre d'affaires de 77 % entre 2021 et 2022 annonce une perspective durable d'encrage de cette activité au niveau de Chaville.

C'est pourquoi, dans le prolongement de la Ressourcerie, Espaces a proposé à la Commune d'ouvrir un Repair Café, car cette demande de réparation de produits électroniques par les clients de la P'tite Boutique est en constante augmentation. Il s'agit de valoriser et réparer des objets en collaboration citoyenne. Le propriétaire d'un objet pourra venir le réparer avec une aide au Repair café. Ce sera aussi un lieu de convivialité où diverses activités pourront voir le jour, comme des ateliers, par exemple.

Les propriétaires du Restaurant « Le Latino » sis 22 rue de la fontaine Henri IV ayant manifesté leur souhait de vendre leur fonds de commerce, la Ville s'est rapprochée de ces restaurateurs afin d'étudier cette opportunité, le local pouvant, compte-tenu de sa situation, permettre une continuité cohérente d'activités dans le cadre de l'économie sociale et solidaire avec la ressourcerie.

Après négociation avec les propriétaires du fonds de commerce, un accord a été trouvé entre la Ville et Monsieur Quintela, gérant de la SARL Dos Santos Quintela, sise 1119 avenue Roger Salengro à Chaville, enregistrée sous le numéro de SIRET 81464125400028, sur un montant de 250 000 euros, (deux cent cinquante mille euros), hors droits, taxes et charges.

L'estimation qui en été faite par les services de France Domaines en date du 14 février 2023 s'élève à 207 000 euros. Compte tenu que cette estimation est basée sur les dernières années d'exploitations et que la longue période du Covid a fortement impactée les bilans, à la baisse, la Commune a décidé d'accepter, après négociation, un montant dépassant la marge de 10%. Par ailleurs, l'estimation ne tient pas compte du matériel, des équipements et des aménagements existants qu'il convient de valoriser.

Compte tenu de la spécificité de la future affectation, la commune à parallèlement négocier l'élaboration d'un nouveau bail avec le propriétaire des murs, celui-ci ne souhaitant pas les céder. Le montant du bail commercial s'élèvera à 32.000€ HT HD HC. Une décision du Maire sera prise à cet effet afin de prendre à bail le local au plus tard courant juillet 2023.

Les membres de la commission municipale « Aménagement » ont examiné l'objet de la présente délibération le 16 mars 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, au scrutin public et à l'unanimité, Ville de Chaville - Conseil municipal du 27,03.2023 - n°DEL01_2023_

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023 O 17 Publié le Nomenclature 3.1

ID: 092-219200227-20230327-DEL01_2023_0047-DE

APPROUVE l'acquisition du fonds de commerce du restaurant « Le Latino » à la SARL Dos Santos Quintela, sis 22 rue de la Fontaine Henri IV à Chaville, au prix de 250 000 euros, deux-cent cinquante mille euros, hors droits, taxes et charges.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout autre document inhérent permettant l'exécution de la présente délibération.

Il est précisé que la dépense correspondante sera inscrite au budget 2023 de la Commune Fonction 518 Compte 2115



Jean-Jacques GUILLET Maire de Chaville



Julie FOURNIER 12^{ème} maire adjointe Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et sa transmission aux services de l'Etat.